



Le nouveau Conseil municipal 2014-2020



Résultats élections municipales Dimanche 23 mars 2014

Les élections municipales se sont déroulées le dimanche 23 mars 2014.

Le nouveau conseil municipal a été élu au soir du premier tour et voici les résultats du scrutin.

Electeurs inscrits :	925	
Votants :	652	70,49%
Bulletins blancs ou nuls :	21	3,22%
Suffrages exprimés :	631	96,78%

Liste « Pour Sagy, continuons ensemble » :

393 voix soit 62,28%

12 élus

Guy Paris, Aline Boudin, Dominique Papillon, Sandrine Billard, Alain Bézard, Isabelle Crublé, Daniel Devauchelle, Odile Sella-Agnese, Régis Ricordeau, Virginie Pilardeau, Paul Linza et Aurélie Deremetz.

Non élus :

Etienne Guerrero, Anne-Sophie Vendittelli et Jean-Luc Prévost.

Liste « Sagy autrement » :

238 voix soit 37,72%

3 élus

Eric Mottier, Annick Crécy et Franck Olivier.

Non élus :

Nathalie Belloche, Paul Moratel, Martine Lefebvre, Adrien Malingre, Christine Meerschaert, Emmanuel Belloche, Isabelle Demorsy, Nelson Fiorini, Magdaléna Grandou, Vasco Philippe-Passy, Chantal Herbin et Eric Lepvrier.

Election du maire et des adjoints

Les quinze conseillers municipaux élus se sont réunis vendredi 28 mars à 20h30 à la mairie de Sagy pour procéder à l'élection du maire et des adjoints.

Maire

Guy Paris a été élu maire avec 12 voix

Eric Mottier : 3 voix

Adjoints

Dominique Papillon a été élu adjoint avec 12 voix

Aline Boudin a été élue adjointe avec 12 voix

Sandrine Billard a été élue adjointe avec 12 voix

Alain Bézard a été élu adjoint avec 12 voix

Liste Eric Mottier, Annick Crécy et Franck Olivier : 3 voix

Voulez-vous participer à la vie municipale ?

Comme elle le fait depuis de nombreuses années, la municipalité propose aux habitants de participer au fonctionnement de la commune de Sagy en étant membre « extérieur » des comités consultatifs (sous réserve de places disponibles).

Vous serez convoqué(es) pour participer aux réunions de travail qui ont lieu en général en semaine de 18h30 à 20h et/ou le samedi matin.

Les comités consultatifs sont les suivants : Finances – Environnement, voirie et réseaux - Vie scolaire, jeunesse et seniors - Vie communale et culturelle - Bâtiment et Patrimoine - Urbanisme et droit du sol - Communication - Caisse des écoles - Centre communal d'action sociale.

Si vous êtes intéressé(es), merci de faire votre demande par courrier à déposer en mairie au plus tard le samedi 5 avril avant 12h. Si vous postulez pour plusieurs places, merci de classer les comités par ordre de préférence, dans le cas où le nombre de volontaires dépasserait le nombre de places disponibles.